

N°2021-04

**Syndicat Mixte du SCOT
« Cubzaguais Nord Gironde »**

Envoyé en préfecture le 20/01/2021

Reçu en préfecture le 20/01/2021

Affiché le

SLOW

L'an deux ID : 033-200078319-20210112-2021_04-DE

Le 12 janvier à 14h00,

**L'an deux mille vingt-et-un,
Le 12 janvier à 14h00,**

Les membres du Comité Syndical se sont réunis au siège du Syndicat Mixte, 365 avenue Boucicaud, 33240 SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente du syndicat mixte du SCOT, conformément aux dispositions de l'article L5711-1 et L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales faisant application des articles L2121-10 et L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation le 4 janvier 2021.

DELEGUES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE PRESENTS : 14

NOMBRE DE VOTANTS : 14

Délibération n°2021-04 :
**Fixation des montants 2021 des cotisations
des Communautés de Communes adhérentes**

Présents : 14

Christiane BOURSEAU, Jean-Luc DESPERIEZ, Florian DUMAS, Patrice GALLIER, Valérie GUINAUDIE, Éric HAPPERT, Serge JEANNET, Christophe MARTIAL, Célia MONSEIGNE, Roger TARIS, Jean-Paul LABEYRIE, Alain RENARD, Alain TABONE, Pierre JOLY

Absents excusés : 1

Brigitte MISIAK

Excusé en visio : 0

Vu le budget primitif 2021,

Madame la Présidente informe les délégués syndicaux qu'il convient de fixer le montant des contributions des Communautés de Communes adhérents au Syndicat pour l'année 2021. Conformément au budget primitif 2021, il est proposé de fixer le montant le montant de ces contributions comme suit :

En section de fonctionnement (article 74741) : 50 711 € au total, répartis comme suit

* Grand Cubzaguais Communauté de Communes (64%) : 32 455.04 €

* Communauté de Communes de Latitude Nord Gironde (36%) : 18 255.96 €

N°2021-04

Envoyé en préfecture le 20/01/2021

Reçu en préfecture le 20/01/2021

Affiché le

SLOW

ID : 033-200078319-20210112-202104-DE

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité des contributions appelées auprès des Communautés de Communes adhérentes au Syndicat Mixte, telles que présentés ci-dessus.

Vote :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac

Le 14/01/2021,

La Présidente, Célia MONSEIGNE



**SYNDICAT MIXTE
SCOT CUBZAGUAIS NORD GIRONDE
33240 SAINT-ANDRE DE CUBZAC**